

**CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2018**

L'An deux mille dix-huit et le 6 avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Clair, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Hélène MALE, maire de CLAIRA.

Présents : Chantal AMIGAS, Jacques BAUDE, Stéphanie FOURCADE, Marie-Line GIRO, Bernard JANTAC, Jean-Pierre LEONARDI, Fabienne LINOSSIER, Hélène MALE, Jean-Marie NOGUER, Marc PETIT, Alain QUINTO, Jean-Marc RIGAL, Marie-France ROFIDAL, Eric RODRIGUEZ, Anissa SAGUER, André SANCHEZ, Angélique SORLI, Marie-José VERA, Henri BOULAROT, Marielle BOUSQUET, Pierre BRAULT, Daniel DUROCHAT, Jean-Pierre MAC.

Absents excusés : Alexandra NEGRE (pouvoir à Eric RODRIGUEZ), Isabelle BAZZUCHI (pouvoir à Anissa Saguer), René AROS, Nadira M'ZOURI (pouvoir à Marie-Line GIRO), Jean-Pierre MAC.

Nombre de membres :

Afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Présents : 22

Votants : 25

La séance a été ouverte à 18h30. Les membres présents étant au nombre de 22, pouvant ainsi délibérer valablement, Madame le Maire, Présidente de séance, a déclaré la séance ouverte.  
Madame Marie-Line Giro a été nommée secrétaire de séance.

Madame le maire indique que ce premier conseil municipal ne va donc que traiter des délibérations des comptes de gestion et des comptes administratifs ainsi que de l'affectation de résultats proposée.

Elle propose de nommer Jacques Baude en présidence de séance et donc de lui laisser la parole.

Mme le Maire passe au vote.

Voté à l'unanimité.

Le maire sort de la salle.

Jacques Baude prend la parole.

1/ Vote des comptes de gestion et administratifs

Les comptes de gestion, sont proposés par madame la perceptrice et sont rigoureusement identiques à ceux de la collectivité.

CG (compte de gestion) du budget principal :

Fonctionnement :

- Recettes :	4 199 652.06	Dépenses	3 697 085.76
- Résultat :	502 566.30		

Investissement :

- Recettes :	2 282 878.58	Dépenses	2 125 743,92
- Résultat :	157 134.66		

M. le Président de séance passe au vote.

Voté à l'unanimité.

CG du budget Eau :

Exploitation :

- Recettes :	190 109.39	Dépenses	117 182.73
- Résultat :	72 926.66		

Investissement :

-	Recettes :	153 741.89	Dépenses	115 568.23
-	Résultat :	38 173.66		

M. le Président de séance passe au vote.  
Voté à l'unanimité.

CG du budget assainissement :

Exploitation :

-	Recettes :	362 783.70	Dépenses	334 734.80
-	Résultat :	28 048.90		

Investissement :

-	Recettes :	640 517.59	Dépenses	501 156.53
-	Résultat :	139 361.06		

M. le Président de séance passe au vote.  
Voté à l'unanimité.

CG du budget El Crest

Fonctionnement :

-	Recettes :	201 185.60	Dépenses	201 185.60
-	Résultat :	0		

Investissement :

-	Recettes :	198 000	Dépenses	201 185.60
-	Résultat :	- 3 185.60		

M. le Président de séance passe au vote.  
Voté à l'unanimité.

CG du budget Le Vieux Chai

Fonctionnement :

-	Recettes :	212 347.71	Dépenses	212 347.71
-	Résultat :	0		

Investissement :

-	Recettes :	166 095	Dépenses	212 347.71
-	Résultat :	- 46 252.71		

M. le Président de séance passe au vote.  
Voté à l'unanimité.

2/ Vote des comptes administratifs :

CA (compte administratif) du budget principal :

Fonctionnement :

-	Recettes :	4 199 652.06	Dépenses	3 697 085.76
-	Résultat :	502 566.30		

Investissement :

-	Recettes :	2 282 878.58	Dépenses	2 125 743,92
-	Résultat :	157 134.66		

M. le Président de séance passe au vote.  
Voté à l'unanimité.

Proposition d'affectation du résultat :

-	Affectation en fonctionnement :	néant
-	Affectation en investissement :	néant

M. le Président de séance passe au vote.

Voté à l'unanimité.

CA du budget Eau :

Exploitation :			
- Recettes :	190 109.39	Dépenses	117 182.73
- Résultat :	72 926.66		
Investissement :			
- Recettes :	153 741.89	Dépenses	115 568.23
- Résultat :	38 173.66		

M. le Président de séance passe au vote.  
Voté à l'unanimité.

Proposition d'affectation du résultat :

- Affectation en fonctionnement : néant
- Affectation en investissement : néant

M. le Président de séance passe au vote.  
Voté à l'unanimité.

CA du budget assainissement :

Exploitation :			
- Recettes :	362 783.70	Dépenses	334 734.80
- Résultat :	28 048.90		
Investissement :			
- Recettes :	640 517.59	Dépenses	501 156.53
- Résultat :	139 361.06		

M. le Président de séance passe au vote.  
Voté à l'unanimité.

Proposition d'affectation du résultat :

- Affectation en fonctionnement : néant
- Affectation en investissement : néant

M. le Président de séance passe au vote.  
Voté à l'unanimité.

CA du budget El Crest

Fonctionnement :			
- Recettes :	201 185.60	Dépenses	201 185.60
- Résultat :	0		
Investissement :			
- Recettes :	198 000	Dépenses	201 185.60
- Résultat :	- 3 185.60		

M. le Président de séance passe au vote.  
Voté à l'unanimité.

CA du budget Le Vieux Chai

Fonctionnement :			
- Recettes :	212 347.71	Dépenses	212 347.71
- Résultat :	0		
Investissement :			
- Recettes :	166 095	Dépenses	212 347.71
- Résultat :	- 46 252.71		

M. le Président de séance passe au vote.

Voté à l'unanimité.

Madame le maire rentre à nouveau dans la salle. Elle propose de fermer ce premier conseil municipal et ouvre le deuxième.

Elle propose de commencer le nouveau conseil municipal rajoutant deux délibérations à l'ordre du jour, celle relative au renouvellement de la délégation de signature à M. Eric Rodriguez pour tous documents d'urbanisme la concernant personnellement, comme cela avait été fait pour José Puig à l'époque, et celle relative à la nouvelle version du protocole de participation citoyenne.

Madame le Maire passe au vote.

Voté à l'unanimité.

Elle indique également à M. Petit qu'elle a bien reçu ses questions et qu'elle souhaite y répondre :

- En ce qui concerne la subvention à Saint-Hippolyte, le point est ajourné.
- En ce qui concerne sa demande de participation à la sous-commission de suivi du PAEN : il s'agit en l'espèce d'une sous-commission dédiée aux agriculteurs mais que M. Petit sera à même de se présenter dans une commission d'élus dédiée au suivi du PAEN.
- En ce qui concerne la parution du journal communal « Liaisons », elle propose à M. Petit de donner son rédactionnel le 20 de chaque mois à M. Léonardi.

### 3/ Vote des taux d'imposition

Sont proposés les mêmes taux que l'année dernière.

Soit :

- de FIXER ainsi qu'il suit les taux d'imposition directe communale pour l'exercice 2018, taux qui seront reportés sur l'état 1259 COM :

Taxes	Taux 2017	Taux 2018
Taxe d'habitation	11.68%	11.68 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	18.21 %	18.21 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	35.34 %	35.34 %

Madame le Maire passe au vote.

Voté à l'unanimité.

### 4/ Vote des budgets

Elle propose donc de délibérer les budgets proposés évidemment équilibrés en recettes et en dépenses:

#### Pour le budget principal :

Fonctionnement :

- Recettes : 5 063 166.30                      Dépenses                      5 063 166.30

Investissement :

- Recettes : 2 901 168.20                      Dépenses                      2 901 168.20

Madame le Maire passe au vote.

Voté à la majorité, 2 abstentions (M. petit, Mme Rofidal).

#### Pour le budget assainissement :

Exploitation :

- Recettes : 348 696.50                      Dépenses                      348 696.50

Investissement :

- Recettes : 248 361.06                      Dépenses                      248 361.06

Madame le Maire passe au vote.

Voté à la majorité, 2 abstentions (M. petit, Mme Rofidal).

#### Pour le budget eau :

Exploitation :

- Recettes : 225 016.66                      Dépenses                      225 016.66

Investissement :  
 - Recettes : 247 263.66 Dépenses 247 263.66

Madame le Maire passe au vote.  
 Voté à la majorité, 2 abstentions (M. petit, Mme Rofidal).

Pour le budget le vieux Chai :

Fonctionnement :  
 - Recettes : 1 112 347.71 Dépenses 1 112 347.71

Investissement :  
 - Recettes : 712 347.71 Dépenses 712 347.71

Madame le Maire passe au vote.  
 Voté à la majorité, 2 abstentions (M. petit, Mme Rofidal).

Pour le budget El Crest :

Fonctionnement :  
 - Recettes : 502 371.20 Dépenses 502 371.20

Investissement :  
 - Recettes : 402 371.20 Dépenses 402 371.20

Madame le Maire passe au vote.  
 Voté à la majorité, 2 abstentions (M. petit, Mme Rofidal).

5/ Vote des subventions

Madame Malé propose d'attribuer les subventions suivantes aux associations et partenaires:

ASSO COMMUNALE DE CHASSE	2 000,00
CAVALIERE DE L'HACIENDA	200,00
ASA DU RUISSEAU	10 000,00
A'CROCHE NOTES-ECOLE DE MUSIQUE	3800,00
TERRE A CLAIRA	300,00
COULEUR DE CLAIRA	150,00
CARNAVALIERS CLAIRANENCS	500,00
BADMINTON	400,00
SECTION LOCALE ANCIEN COMBATTANTS	500,00
COMITE DES FETES	2 000,00
COMITE FETES- SAINT VINCENT-2019	20 000,00
COURS ANGLO-AMERICAIN	300,00
ASSO CYNO CLUB DU SOLEIL	800,00
SECTION FOOTBALL	9 200,00
FOYER SOCIO EDUCATIF Collège de ST LAURENT	38,00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE CLAIRA	2 000,00
MUSCULATION	0
Office Municipal Culture et Sport- OMCS	2500,00
PETANQUE CLAIRANENCQUE	500,00
GROUPE SARDANISTE CLAIRA	1 200,00
ASSOCIATION SAUVEGARDE PATRIMOINE	1 500,00
UN SOURIRE A LA VIE	1 200,00
ASSO SPORTIVE CES St LAURENT	38,00
TAE KWON DO CLUB CLAIRA	700,00
SECTION TENNIS	900,00
Claira enfance pour le tiers monde	700,00
Collège Saint Laurent sorties pédagogiques	1000,00

Claira Rando	800,00
Cyclo tourisme	500,00
Accueil Famille Trisomie 21	500,00
Atelier d'Isa	200,00
Association Passerelle	15 000,00
CLAIRA DANSE	1000,00
jardins familiaux	500,00
Porte Drapeaux	400,00
Volley Ball	500,00
Basket Ball	1 800,00
Caisse école Maternelle	3 000,00
Caisse école Primaire	15 000,00
Association des Moulins	1000,00
Yoga	800,00
Corazon Flamenca	500,00
Moulin à image	250,00
CCAS	75 000,00

Madame le Maire passe au vote.  
Voté à l'unanimité.

#### 6/ Vote du tarif cantine : rentrée de septembre 2018

Madame le maire propose de voter les nouveaux tarifs de la cantine, à savoir :  
En ce qui concerne le tarif d'accueil occasionnel :  
Considérant l'actuel tarif quotidien de 3.49 € par repas, une augmentation du tarif à 3.59 € pour la rentrée de septembre 2018.  
En qui concerne le tarif de l'accueil annuel (l'enfant est inscrit à tous les repas, toute l'année) :  
Le tarif annuel de 459 € s'établirait à partir de septembre 2018 à 479 € (soit 479 €/ mois sur 10 mois).

Madame le Maire passe au vote.  
Voté à l'unanimité.

#### 7/ Vote des sous-commissions de suivi PAEN-AFAFE

Madame le Maire propose de convier au suivi du Paen, par le biais de sous-commissions ainsi qu'aux commissions thématiques de la CCAF, M. Thierry Avanzi, M. Michel Barbé et M. Mathieu Barbé, lesquels, agriculteurs sur la commune, ont sollicité la commune, particulièrement intéressés par ces dossiers.

Madame le Maire passe au vote.  
Voté à la majorité avec 2 abstentions (M. Petit, Mme Rofidal).

#### 8/ Vote des périmètres des études PAEN et AFAFE

Bien que le secteur envisagé pour les actions PAEN et AFAFE soit celui du Crest, au-dessous de la RD83, identifié comme zone Atvb dans le PLU, madame le maire propose de demander d'étudier la faisabilité du PAEN et de l'AFAFE sur l'entier village de Claira afin de connaître toutes les opportunités d'action foncière qui s'offrent à la commune.

Madame le Maire passe au vote.  
Voté à la majorité avec 2 abstentions (M. Petit, Mme Rofidal).

#### 9/ Demande de financement PAEN

Elle propose de solliciter le financement des études du PAEN selon le montage et les pourcentages de co-financeurs publics adressé dans la note de synthèse, qui sera plus ou moins augmenté ou minoré, suivant les différents devis reçus :

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET**

**A Financement d'origine publique**

(Seuls les demandeurs qui ne récupèrent pas la TVA peuvent présenter des dépenses TTC)

Financeurs publics sollicités	Montants en € <sup>(2)</sup>	Sollicité dans le cadre de la présente demande	Sollicité dans le cadre d'une autre demande	obtenu
Région_____	3960	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Département_____	11610	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (Commune(s), PNR, EPCI, etc)	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PNR : parc naturel régional,  
EPCI : établissements publics de coopération intercommunale

<b>Autofinancement : maître d'ouvrage public <sup>(1)</sup></b>	_____
Emprunt (a)	_____
Auto – financement (b)	6390
Sous-total apport du maître d'ouvrage public (a + b)	6390

<b>Financements européens (FEADER) sollicités (63 % de la dépense publique)</b>	11340
---	-------

<b>Sous-total financeurs publics</b>	33300
--------------------------------------	-------

**B Financement d'origine privée**

<b>Autofinancement : maître d'ouvrage privé</b>	_____
Emprunt (a)	_____
Auto – financement (b)	_____
Sous-total apport du maître d'ouvrage privé (a + b)	_____

<b>Autres financeurs privés</b>	_____
Participation du secteur privé (à préciser) : _____	_____
_____	_____
<b>Sous-total financeurs privés</b>	_____

**TOTAL = A + B**

<b>TOTAL général = coût du projet</b>	33300
---------------------------------------	-------

Madame le Maire passe au vote.  
Voté à la majorité avec 2 abstentions (M. Petit, Mme Rofidal).

10/ Délibération cdg66 : mise à disposition ponctuelle

Pour faire suite au projet de délibération de mise à disposition du personnel annexé à la convocation, madame le maire propose d'en délibérer.  
Madame le Maire passe au vote.  
Voté à l'unanimité.

11/ Avenants C3SM

Madame le Maire propose de délibérer les avenants des conventions avec la Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée.  
Madame le Maire passe au vote.  
Voté à l'unanimité.

12/ Convention Tremplin pour l'Emploi

Madame le Maire propose le vote de la convention 2018 pour l'action de tremplin pour l'emploi sur la commune.

Madame le Maire passe au vote.

Voté à l'unanimité.

13/ RODP

Madame le Maire indique que le Sydeel incite la commune à instaurer une délibération actant du principe d'une redevance réglementée pour chantier provisoire suite à la parution du décret du 27 mars 2018, entré en vigueur le lendemain. Elle indique également qu'il s'agit d'actualiser des tarifs de redevance permanente 2018 et propose d'en délibérer.

Madame le Maire passe au vote.

Voté à l'unanimité.

14/ Délégation de signature

Madame le Maire propose d'autoriser le renouvellement de la délégation de signature à M. Eric Rodriguez pour tous documents d'urbanisme la concernant personnellement, comme cela avait été fait pour José Puig à l'époque.

Madame le Maire passe au vote.

Voté à l'unanimité.

15/ Protocole de participation citoyenne

Madame le Maire propose de délibérer la nouvelle version du protocole de participation citoyenne, document qu'elle a fait distribuer en début de conseil.

Madame le Maire passe au vote.

Voté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant terminé, elle remercie l'assistance et lève la séance.

La séance est levée à 19h20.

LE MAIRE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,